



Les habitants peuvent-ils contribuer à des débats techniques d'aménagement ?

*« Il n'y a pas que des techniciens
pour penser l'espace public ! »*



Periferia

Les actions de l'association cherchent à construire des politiques publiques ancrées dans le projet d'une démocratie participative. Ces politiques concernent principalement les domaines de l'action sociale et de l'évolution des villes, s'inspirant notamment d'expériences latino-américaines.

Periferia promeut la mise en place d'espaces publics de débat, qui visent à construire collectivement le développement urbain et nos modes d'organisation sociale en croisant les points de vue de personnes occupant des rôles différents par rapport à ces éléments : citoyens habitants, locataires ou propriétaires, usagers transitoires, élus et techniciens de la ville.

Pour ce faire, l'association met en œuvre des actions valorisant et encourageant la capacitation citoyenne de collectifs pour prendre part au débat et agir sur leur environnement. De cette manière, Periferia cherche à rétablir l'influence des points de vue d'acteurs généralement oubliés sur les décisions d'intérêt général.

Periferia aisbl

Rue de la Colonne, 1
1080 Bruxelles

Mail

contact@periferia.be

Téléphone

+32/02 544 07 93

Site internet

www.periferia.be

Ce document est téléchargeable sur le site www.periferia.be

Rédaction et conception graphique : Periferia aisbl

Edition 2011 •

Toute reproduction autorisée et encouragée sous réserve de citer la source

Les habitants peuvent-ils contribuer à des débats techniques d'aménagement ?

Dans de nombreux aménagements de quartier, voire parfois d'immeubles et de logements, des démarches de participation sont mises en œuvre. Servent-elles à informer les habitants sur des choix déjà pris par des professionnels et décideurs politiques OU permettent-elles de construire des solutions à partir de points de vue d'habitants ? La participation devient-elle un alibi ou un moyen pour penser des solutions adaptées, innovantes, expérimentales ?

De nombreuses sources de financement – provenant généralement de Régions ou du fédéral – imposent aux pouvoirs locaux la mise en œuvre d'une démarche de participation, sans toutefois attribuer un rôle précis aux habitants. C'est notamment le cas des contrats de quartier en région bruxelloise qui, même s'ils impliquent des habitants dans les commissions de quartier, ne se traduisent pas nécessairement par des démarches très participatives. En France, il en va de même avec les procédures ANRU. Dans ces contextes, des ateliers de travail urbain ou autres espaces de débat et d'élaboration de propositions sont mis en place.

Quel est leur réel impact ? S'agit-il plutôt d'une « mode participative » ou d'un changement de conception dans le rôle des différents protagonistes ?

En tant qu'équipe animant des démarches de participation, Periferia est régulièrement sollicitée par des individus, des équipes, des associations pour réfléchir à ce genre d'espaces et à leur efficacité. Souvent, on nous demande « mais comment vous faites pour que ça marche ? ».

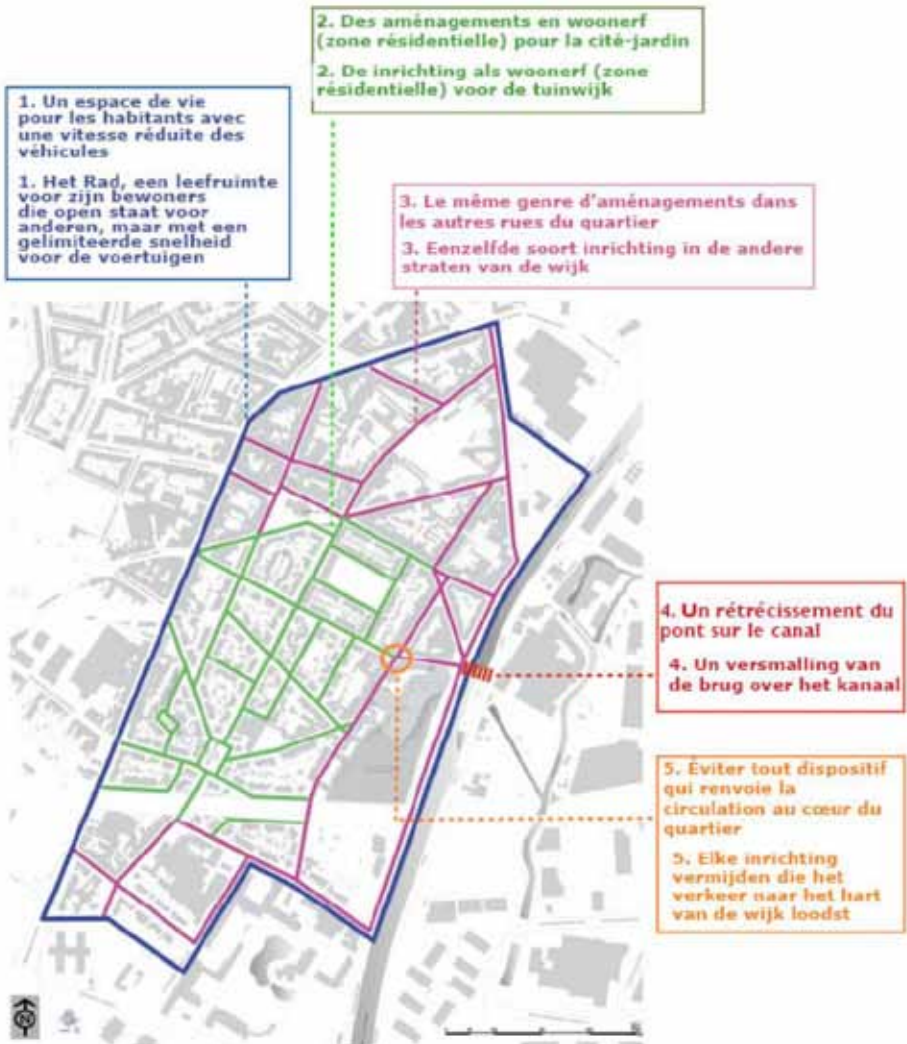
ORGANISATION DU DOCUMENT

C'est dans un souci de transmission que cette note de travail ouvre le débat sur ces démarches de participation. Même si Periferia anime de nombreuses démarches, nous utiliserons deux expériences spécifiques pour mettre en avant cette capacité d'habitants à participer à la construction de solutions techniques :

- d'une part, l'atelier de travail urbain, mis en place dans le quartier de **La Roue à Anderlecht entre 2009 et 2012** ; son objectif est de débattre et préparer les décisions concernant l'aménagement des espaces publics du quartier ;
- d'autre part, les ateliers organisés dans le cadre de la rénovation urbaine du quartier des **Nouvelles Résidences à Saint-Nicolas lez Arras dans le nord de la France** ; ces ateliers abordent les différents aspects de la rénovation, tant sur les nouveaux logements à reconstruire que sur les espaces publics et activités du quartier.

Après un rapide retour sur des moments spécifiques de ces deux démarches, nous analyserons quelques aspects spécifiques :

- ✓ **des ingrédients** qui éveillent l'analyse et la capacité de proposition des habitants ;
- ✓ choisir le **bon moment** ;
- ✓ les **aspects techniques** ne doivent pas représenter de barrière ;
- ✓ **le rôle et l'attitude des techniciens** ;
- ✓ des **conditions pour garantir l'influence** des propositions élaborées avec les habitants.



Les grandes priorités retenues par l'atelier pour l'aménagement du quartier

A LA ROUE, DES HABITANTS ANALYSENT ET PROPOSENT DES AMÉLIORATIONS POUR LES DISPOSITIFS DE RALENTISSEMENT DES VOITURES

Toute l'information sur l'atelier de travail urbain de La Roue existe sur le site, avec tous les comptes rendus successifs des différentes séances. Nous revenons ici sur un épisode spécifique de la démarche.

Au départ de l'atelier, afin d'orienter les choix d'aménagement des espaces publics, une réflexion plus globale sur le quartier, sa position dans la ville, les modes de vie des habitants... a amené les participants (habitants, associations de quartier, services communaux, échevin, bureau d'études) à définir des priorités, dont la principale : **« La Roue, un espace de vie pour ses habitants et ouvert aux autres, mais avec une vitesse réduite des véhicules »**.

Ce premier choix est déjà très important, puisqu'il montre une direction claire qui doit guider les choix techniques des différents aménagements dans le quartier. Mais, les participants n'ont pas voulu s'arrêter là et ont décidé d'**aller voir plus en détail comment fonctionnent les coussins berlinois**, ces dispositifs placés au centre des voies de circulation pour que les véhicules doivent ralentir (ils sont limités au centre des voies pour que les bus ne doivent pas franchir cet obstacle grâce à un espace entre leurs roues plus important que les voitures).



Photos : Collectif Ipé

Aller sur place permet d'analyser les (dys)fonctionnements d'un aménagement

La démarche menée

La vidéo¹ réalisée ce jour-là commence par la présentation du **travail réalisé par les participants dans la rue** pour comprendre, analyser et envisager des améliorations pour ce dispositif de ralentissement. Le groupe était composé d'habitants du quartier, d'une architecte du bureau d'études responsable des plans d'aménagement et de services communaux.

Après les prises de mesure dans la rue et l'observation du comportement des conducteurs, les participants ont analysé les éléments récoltés (mesures précises du dispositif, passage sur le côté des voitures, complexité pour les cyclistes...) et **envisagé des solutions avec l'aide de l'architecte** présente.

Résultats de la démarche

En termes de démarche de participation, l'expérience a été très positive et perçue par les habitants comme une « prise en main » du projet, puisqu'ils ont pu dépasser une limite qui semblait être « l'affaire des techniciens ».

Les recommandations auxquelles l'atelier est arrivé étaient assez simples à mettre en œuvre. Pourtant, force est de constater que la commune n'a encore rien réalisé, alors que les propositions n'exigeaient quasiment pas d'investissement. Les travaux sont prévus en 2012 pour l'installation de nouveaux coussins berlinois dans d'autres rues du quartier et pour l'amélioration de ceux qui ont fait l'objet de l'analyse filmée.

Malgré cette lenteur institutionnelle à réagir, l'atelier a continué de s'investir sur d'autres questions et projets d'aménagement, sans faiblir d'enthousiasme – voire même parfois de désaccords – dans les débats et propositions techniques.

1 http://www.dailymotion.com/video/xd9bw2_atelier-de-travail-urbain-la-roue-v_webcam



't R oue
La Rad

Atelier de Travail Urbain - Workshop Stedenbouw

COMPTE-RENDU DE L'ATELIER DU 16 DECEMBRE 2009

Objectifs de l'atelier

- Analyser in situ les coussins berlinois de la rue des Colombophiles et propositions d'amélioration
- Poursuivre le programme d'intervention pour les espaces publics du quartier
- Analyser les premières esquisses d'aménagement de la place Wauters

Comment améliorer les coussins berlinois pour une réelle réduction de la vitesse ?

À 17h30, nous nous sommes retrouvés rue des Colombophiles. Le service travaux publics avait installé des potelets en plastique à hauteur d'un des coussins pour tester ce que générerait un rétrécissement de la chaussée.

Le groupe a observé les premiers effets et formulé des propositions pour rendre le système plus efficace :

- La rétrécissement est utile, mais il doit être ajusté. 90 centimètres de chaque côté du coussin empêcheront 2 véhicules de se croiser, forçant la réduction de la vitesse.
- La hauteur des potelets ne doit pas dépasser les 90 centimètres, afin qu'un vélo puisse passer à côté, sans que son guidon ne l'accroche.
- Deux éléments du coussin sont importants et réglementés : la hauteur du coussin (fixée à 6 cm) et la largeur de son pourtour incliné. Une hauteur légèrement inférieure a été mesurée ; on demande donc qu'une attention particulière soit portée à ces éléments.

Rue des 8 Heures, on pourrait utiliser d'autres dispositifs que les coussins berlinois (puisque'il n'y a pas de bus) : ceux-ci pourraient alors être plus hauts.

Un plan d'interventions en plusieurs phases

A partir du plan des interventions présenté à la séance précédente (18/11/09), la commune a apporté de nouveaux éléments, adaptés aux ressources financières du projet Beliris, des capacités d'investissement de la commune et des apports d'infrabel et de la Région.

La principale évolution proposée par la commune – et retenue par l'atelier – est de réaliser, dans toutes les rues autour de la place Ministre Wauters, un aménagement en woonerf. Ces choix se concrétisent par les investissements présentés sur la carte (<http://participation-anderlecht.be>) et dans le tableau budgétaire (repris au verso). Le financement des phases 1 et 2 est globalement garanti et la commune cherche des ressources complémentaires.

Le tableau identifie 3 étapes principales : la première au cours des années 2010/2011, la suivante en 2012, la dernière à partir de 2013 (encore à préciser). Ce programme doit être envisagé comme un **outil de développement global du quartier**, au service des habitants et de la commune, afin de guider toutes les interventions dans le quartier.

Au-delà de son approbation par tous, les habitants demandent d'ajouter à ce programme l'enlèvement des anciens rails de tram par la STIB. Cette remarque est

intégrée aux tableaux, tout en ne pouvant spécifier un délai. La commune s'engage à relayer la demande auprès de la STIB et à l'inciter à venir à un prochain atelier.

Il faudra aussi ajouter des réfections de trottoirs, ainsi que l'apport du plan lumière.

L'échevin des Travaux Publics, Mustapha Akouz, souligne qu'il s'agit d'un programme ambitieux, qui nécessite des investissements significatifs et qui marquera un changement dans le quartier. C'est par l'accumulation de ces différentes améliorations qu'on retrouvera la convivialité et le cadre de vie souhaités par les habitants.

Rénover l'axe Melckmans – rue des Fraises

Espaces Mobilités a étudié les aménagements possibles de cet axe. Les principes présentés et retenus sont :

- aménagement en zone 30 puisque le passage du bus interdit la création d'une zone résidentielle ;
- dispositifs de ralentissement aux carrefours (Energie et Société Nationale), avec des trottoirs plus larges à hauteur des passages piétons ;
- nouveau revêtement de voirie (peut-être coloré) après enlèvement des anciens rails de tram ;
- rénovation des trottoirs dans le même esprit que les aménagements réalisés devant l'école ;
- reconstitution de l'alignement des haies grâce à des plantations valorisant la perspective entre les 2 places ;
- stationnement en chicane, afin de dissuader les excès de vitesse et en tenant compte des garages existants.

Rénover la place Ministre Wauters

Espaces Mobilités propose 2 esquisses différentes. L'atelier opte pour un mélange des 2 propositions, avec :

- voiries en plateau (zone 30 car passage du bus) pour favoriser l'intégration entre la place et les trottoirs autour ;
- espace central planté (garder les arbres existants) avec pourtour partiel de haies (comme dans la cité jardin) ;
- carrefours avec rues secondaires annonçant leur mise en zone résidentielle (trottoirs plus larges, béton coloré) ; ces rues seront toutes au niveau du plateau de la place ;
- rénovation des trottoirs ;
- reconstitution de l'alignement des plantations ;
- au milieu de la place : emplacement pour un « frit kot » ; espace fermé avec jeux pour 8-12 ans ; espace pour autre activité (pétanque...) ; bancs et poubelles adaptés ; plan lumière sécurisant et favorisant la convivialité ;
- bulles à verre rue des Fraises (enterrées si possible) ;
- rénovation de l'écluse à bus.

Tester le carrefour Walcourt Sympathie

Kurt De Durlpel du service Travaux Publics de la commune, informe que le test des aménagements proposés pour le carrefour a été approuvé par la commission communale de mobilité. Sa mise en place est prévue en janvier.

Commentaires sur l'expérience

Pour l'équipe d'animation Periferia, ce moment spécifique dans une démarche plus globale de participation met en évidence :

- ✓ la nécessité **d'impliquer les riverains en amont des décisions**, c'est-à-dire quand il est encore possible d'adapter les projets ;
- ✓ le besoin **d'aller plus loin que l'énoncé de grands principes** : réduire la vitesse dans le quartier reste une intention, alors que l'analyse détaillée des dispositifs de ralentissement permet d'en comprendre le fonctionnement et de proposer des adaptations ;
- ✓ la pertinence de la mise en place de dispositifs pour **tester des idées sur le terrain** ;
- ✓ la **prise de conscience par les habitants** qu'ils peuvent – quand l'espace d'un atelier le permet et qu'ils disposent des informations techniques – analyser des dispositifs techniques et élaborer des propositions ;
- ✓ la capacité **d'apporter de nouveaux éléments techniques** : analyse du respect des normes de mise en œuvre de ce type de dispositif (coussin berlinois), propositions complémentaires (rétrécissement de la voie de circulation, hauteur limitée des potelets pour faciliter le passage des cyclistes...);
- ✓ en se documentant et, éventuellement, en se faisant **conseiller et accompagner par des personnes ressources**, les habitants ont acquis une capacité à formuler des propositions et interpeller les pouvoirs publics de façon autonome.



A SAINT-NICOLAS LEZ ARRAS, DES HABITANTS ÉLABORENT DES RECOMMANDATIONS À L'ATTENTION DES CONCEPTEURS DES FUTURS NOUVEAUX LOGEMENTS

Oser réfléchir aux futurs nouveaux logements du quartier avec les habitants semblait un leurre, d'autant qu'il s'agissait de locataires qui ne resteraient peut-être pas dans le quartier. Certains élus et professionnels y voyaient un risque de faire miroiter aux habitants des perspectives inaccessibles.

Et pourtant, une séquence d'ateliers a permis d'élaborer entre habitants, associations, professionnels (architectes, urbanistes,...) et élus, des recommandations sur la conception des logements, à l'attention du bailleur social et des futurs auteurs de projets qui devaient être sélectionnés.

Pour Periferia qui animait l'ensemble de la démarche de participation sur diverses thématiques et pour les responsables du projet, il était essentiel de prévoir le travail sur les logements au moment adéquat. Il fallait en effet que le résultat de ce travail puisse être utilisable avant le lancement de la procédure de sélection des architectes, afin de s'assurer que les recommandations soient prises en compte, même si pas nécessairement suivies au pied de la lettre.

Compte-rendu des ateliers de 14 et 18h du mardi 14 avril 2009

Penser les logements et leurs abords pour le quartier

Cet atelier inaugure le nouveau cycle de concertation sur le thème de l'habitat. Il s'agit de définir les éléments auxquels veiller pour la conception des logements et de leurs abords dans le quartier. En effet, en septembre prochain, Pas de Calais Habitat va lancer des concours pour sélectionner les architectes qui les concevront. D'ici là, l'atelier va identifier des points d'attention et formuler certaines recommandations à prendre en compte.

Nos rendez-vous pour penser l'habitat

Cette **première séance du 14 avril** a apporté l'information nécessaire pour aborder les questions liées à l'habitat. Elle a donné un retour des enquêtes menées fin 2007 auprès des ménages dont les immeubles seront démolis. Elle a aussi fourni des informations sur les réhabilitations des autres logements.

Le **mardi 19 mai**, l'atelier abordera plus particulièrement les formes des bâtiments et l'organisation des espaces extérieurs. A 13h30, rendez-vous devant le Centre Chanteclair pour partir visiter des réalisations dans les environs, afin de nous donner des idées et des points de comparaison (retour vers 16h30). A 18h, atelier pour faire la synthèse de la visite de 14h00 avec les photos prises, et identifier des points d'attention sur les volumes et la disposition des futurs bâtiments, ainsi que leurs abords (accès, espaces verts, limites des résidences...).

La séance du **mardi 9 juin**, permettra de réfléchir à l'organisation intérieure des logements et aux aménagements des parties communes (escaliers, paliers, locaux deux-roues...). A nouveau, une visite d'autres réalisations partira à 13h30 du Centre Chanteclair (retour vers 16h30). A 18h, l'atelier identifiera les éléments intérieurs du logement et des immeubles auquel les concepteurs devront veiller.

Le **mercredi 1er juillet**, nous clôturerons cette étape par un forum qui aura lieu à 18h. Ensemble, nous réviserons l'ensemble des points d'attention et recommandations formulés au cours des ateliers, en les précisant et complétant avec tous les participants (habitants, techniciens, élus).

LE PROGRAMME POUR L'HABITAT

Les interventions sur l'habitat

Pour les villes de Saint Nicolas et de Saint Laurent et pour l'Agence Nationale de la Rénovation Urbaine, le programme doit permettre de maintenir le même nombre d'habitants dans le quartier, tout en mélangeant davantage les populations.

Pour cela, les interventions sont les suivantes :

- démolition de 298 logements sociaux (les immeubles Izoard, Vercors, Galibier et Ventoux) ;
- construction de 298 nouveaux logements sociaux : 112 dans le quartier et 186 dans d'autres quartiers, à Saint Nicolas, Saint Laurent, Thélus...
- et construction de 229 autres logements (tous dans le quartier) Il y aura donc 341 nouveaux logements dans le quartier avec 4 étages maximum ;
- réhabilitation de 497 logements sociaux dans le quartier ;
- installation de points d'apports volontaires pour les déchets de tous les immeubles du quartier.

En ce qui concerne les 229 logements qui ne sont pas des logements sociaux, il y aura :

- 42 logements identiques aux logements sociaux, mais avec des loyers plus élevés (car les subventions sont moins élevées) ;
- 52 logements réalisés par la Foncière Logement (il s'agit de locatif privé) ;
- 135 autres logements (réalisés en accession sociale à la propriété et par des promoteurs immobiliers privés ; les contacts sont en cours).

La démarche menée

Pour arriver à formuler des recommandations, l'atelier a opté pour une séquence présentée dans le compte-rendu ci-contre :

- **un premier atelier qui définit le cadre** : combien de nouveaux logements vont être construits ? quelles sont les premières idées de volumes retenues dans le cadre de l'avant-projet ? à quels aspects veiller ?
- **deux ateliers de visites d'immeubles** existants : l'un davantage centré sur les abords et aspects extérieurs des bâtiments ; l'autre sur les espaces intérieurs, l'agencement des pièces, les matériaux, etc. ; chacune des visites était directement suivie d'une synthèse des aspects observés ;
- **une séance plénière** (large invitation à tous les habitants) et une exposition pour présenter la synthèse des recommandations et les valider collectivement.

Généralement, le nombre de participants aux ateliers est plus réduit que lors des séances plénières. Il s'agit d'habitants qui ont la possibilité de consacrer du temps aux ateliers, qui se sentent davantage concernés par l'avenir du quartier et qui ont perçu qu'ils pouvaient avoir un rôle à jouer dans les choix pour les futurs logements du quartier.

Au cours des ateliers, et notamment des synthèses réalisées à la fin de chaque visite, les photos prises sur base des observations faites par les participants dans les immeubles visités ont joué un rôle prépondérant pour identifier :

- ce qu'on souhaitait ;
- ce qui inquiétait et auquel il faut porter une attention particulière ;
- ce qu'on voulait éviter.

Progressivement, au fil des séances, les points d'attention et aspects auxquels veiller sont apparus de plus en plus clairement, ce qui a permis de structurer une synthèse. Afin que celle-ci soit communicable à des personnes n'ayant pas participé aux visites, une exposition a été



conçue pour la séance publique et a permis d'analyser collectivement l'ensemble des recommandations élaborées. Celles-ci concernaient :

- l'implantation des bâtiments et leur aspect extérieur ;
- les abords des bâtiments ;
- les parties communes dans les nouveaux logements ;
- les espaces des appartements.

Pour chacune de ces parties, un panneau a été réalisé afin de témoigner des observations faites collectivement lors des visites, ainsi que lors de débats en ateliers. Chacun de ces panneaux reprenait 3 aspects :

- ce que l'on sait
- ce que l'on ne veut pas
- ce que l'on souhaite.

Ces panneaux ont été présentés lors de la réunion publique annuelle qui rend compte des avancées du projet de rénovation du quartier. Ils sont restés exposés au Centre Social afin que l'ensemble des usagers puissent prendre connaissance des recommandations élaborées avec les habitants durant les ateliers.

Résultats de la démarche

Pour les habitants, la démarche a permis d'approcher l'idée des futurs logements, de s'en sentir « partie prenante », d'être entendus dans leurs remarques et observations. Bien sûr les débats qui ont associé habitants et techniciens tout au long des visites et ateliers ont permis de bien réfléchir aux recommandations sélectionnées, en veillant à peser chaque commentaire entendu, en prenant en considération des points de vue et expériences de techniciens. C'est certainement un autre apport de la démarche, à savoir **le croisement des points de vue des habitants et des techniciens.**

Une fois la séance plénière conclue et en tenant compte des derniers points de débat, une version finale des recommandations a été élaborée et transmise au bailleur social. Malgré la volonté des organisateurs, celui-ci n'avait pas assisté aux ateliers, ce qui risquait de limiter l'impact de la démarche.

L'implantation des bâtiments et l'aspect extérieur

CE QUE L'ON SAIT ...

- Les bâtiments auront une hauteur de 5 étages maximum (R+4),
- Sur chaque îlot, environ 40% de la surface sera bâtie, laissant le reste libre.

CE QUE L'ON NE VEUT PAS...

- de volumes qui fassent bloc et de longues façades uniformes
- de retraits trop importants par rapport à la rue ou au contraire des rez-de-chaussée contre les trottoirs
- d'effet de rupture entre les « neufs » et les « vieux » immeubles



ET CE QUE L'ON SOUHAITE ...

- assurer, au niveau des rez-de-chaussée, un écart entre les fenêtres et les circulations (piétonnes et voitures)



- des bâtiments qui donnent au maximum une impression de maison en évitant trop d'alignements

- des bâtiments distincts les uns des autres avec des entrées bien visibles, ce qui facilite leur repérage et permet une identité de chacun d'entre eux



- orienter les façades pour que la vue donne sur la partie verte et rechercher l'ensoleillement pour tous les logements



- des façade avec des parties sortantes ou rentrantes, des hauteurs différentes, des variété de couleurs et/ou de matériaux



Pourtant, grâce à l'insistance des élus et techniciens, le bailleur social a annexé les recommandations au cahier des charges diffusé en 2010 pour sélectionner les architectes qui seraient amenés à concevoir les futurs logements.

Enfin, au cours de la phase de conception des logements par les architectes retenus, un nouvel atelier a permis d'analyser leurs projets et de reprendre – point par point – les différentes recommandations qui avaient été élaborées. Et c'est à ce moment qu'on a pu constater qu'elles avaient été largement intégrées et que dans le cas contraire, des explications satisfaisantes avaient été apportées pour justifier leur non prise en compte.

Commentaires sur l'expérience

Pour l'équipe d'animation Periferia, cette démarche permet de souligner différents aspects :

- ✓ Cela vaut la peine de se lancer dans l'élaboration de recommandations, même si toutes les conditions optimales ne sont pas réunies au départ (dans ce cas-ci, l'absence du bailleur social). Bien sûr il faut s'assurer d'un maximum de chances pour que ces recommandations soient utiles pour les concepteurs et aient une chance d'être prises en compte.
- ✓ Les habitants comprennent que ce n'est pas parce qu'ils expriment un point de vue, que celui-ci va faire l'accord de tous et automatiquement être intégré aux recommandations. De plus, si certaines recommandations ne sont pas suivies par les concepteurs et décideurs, cela est acceptable pour les habitants à partir du moment où une explication claire est apportée.
- ✓ La visite d'autres expériences permet d'aiguiser le sens analytique des habitants et techniciens qui peuvent, collectivement, se référer à des exemples vus. Les photos et observations de chacun sont importantes et doivent faire l'objet de débats argumentés.
- ✓ Au travers des ateliers et des occasions répétées d'être confrontés et d'analyser des outils généralement réservés aux techni-



ciens (cartes, plans, projections 3D, termes techniques...) les habitants peuvent se 'saisir' des techniques, prendre part aux réflexions voire même proposer, inventer des solutions.

- ✓ Le point de vue des techniciens évolue grâce à ces moments d'échanges avec les habitants. Les techniciens ont pu – au cours des visites et débats – identifier des aspects à prendre en compte, alors qu'ils les considéraient initialement comme secondaires.
- ✓ La séquence d'ateliers, visites, exposition n'a de sens que si ce qu'elle produit comme recommandations, est porté par des élus et techniciens en capacité de les amener dans les lieux de négociations institutionnelles. Dans ce cas, sans cet appui considérable, le bailleur social n'aurait sans doute pas pris en compte les débats menés avec les habitants.

QUELQUES ÉLÉMENTS D'ANALYSE

Ces deux expériences, d'échelles et thématiques très différentes, nous amènent à affirmer la capacité des habitants à contribuer à des formulations techniques d'aménagement, mais aussi l'importance de leur prise en compte pour améliorer la qualité des choix réalisés.

Le croisement de ces deux expériences (et d'autres que nous poursuivons) nous amène à souligner quelques points importants d'analyse pour mener ce type de démarches.

Des ingrédients qui éveillent l'analyse et la capacité de proposition des habitants

Les deux démarches montrent l'importance de la mise en situation, au-delà du « débat en salle ». Que ce soit par une sortie dans le quartier, une visite d'autres projets ou réalisations, la confrontation avec la réalité fait réagir.

Lors de ces « mises en situations », la présence d'un animateur qui met en débat les réactions et commentaires des uns et des autres constitue un autre aspect primordial. Il a pour rôle de faire avancer la réflexion à partir de ce qu'on observe collectivement, en tirant des conclusions, en soulignant des désaccords qui peuvent montrer des aspects controversés sans chercher une position unique, etc.

Choisir le bon moment

La seconde expérience montre l'importance de savoir quand des propositions des habitants seront nécessaires pour la conception de projets. En effet, il fallait que les recommandations arrivent à temps pour que le bailleur social les intègre dans son appel d'offres.

Par contre, la première démarche à La Roue n'a pas de lien avec un calendrier de réalisations. Elle apparaît davantage comme une étape

qui a dynamisé le processus général de participation. C'est davantage sa non-prise en compte rapide par les services techniques qui pose question.

De manière générale, développer un processus qui donne la possibilité aux habitants de se prononcer sur des questions techniques devra s'inscrire dans un calendrier qui permette de savoir où et comment ces recommandations pourront être prises en compte. Néanmoins, une fois que celles-ci existent, il faut sans doute aussi tenter d'ouvrir toutes les portes possibles pour les mettre sur la table des concepteurs et décideurs.

Les aspects techniques ne doivent pas représenter de barrière

Souvent, la dimension technique des projets d'aménagement reste du seul domaine des techniciens (services communaux/régionaux, bureaux d'études, équipes spécialisées...) et l'on considère que les habitants ne sont pas capables de comprendre. Alors, beaucoup de processus consistent à les informer sur les décisions prises, sans les associer aux étapes de conception.

Les exemples abordés ci-avant montrent, au contraire, que les habitants – quand ils peuvent bénéficier de l'apport des techniciens – développent de **véritables compétences pour penser les solutions**, les adapter, les questionner afin d'arriver à de meilleurs résultats.

Ici, le pari qui est posé et qui donne ses fruits est de prendre en compte les perceptions des habitants, les réactions qui ne sont pas toujours techniquement 'entendables', les points de vue de non-spécialistes et de leur donner une place dans un débat sur des questions spécialisées.

Le rôle et l'attitude des techniciens

Dans ce type de débat technique avec des non-spécialistes, le rôle des techniciens est important à bien poser : jusqu'où doivent-ils intervenir ? comment ne pas bloquer les réactions par un positionnement ou un langage de spécialistes ? comment rester ouvert à des avis controversés alors qu'on a déjà son idée ?

Ici aussi, cela se joue beaucoup dans l'animation. C'est l'animateur qui va pouvoir donner plus ou moins de place aux techniciens, aux aspects techniques ou aux perceptions des habitants. L'équilibre est toujours compliqué à trouver et c'est souvent dans une attitude qui empêche une tendance unique à s'imposer, que l'animateur va devoir se positionner :

- si tout le monde pense la même chose, inciter le technicien à apporter des éléments critiques ;
- si les points de vue techniques prennent le dessus, réintroduire des éléments de perception...

Le juste équilibre est impossible à prescrire à l'avance, mais se jouera en fonction des échanges, des influences des personnalités en présence, etc. L'essentiel est d'arriver à ce que techniciens et non-spécialistes intègrent tous les critères qui guident les choix des autres protagonistes.

Pour les techniciens, il s'agira d'être en capacités d'apporter les éléments de compréhension, de pouvoir les communiquer en soulignant leurs potentiels et limites. L'attitude et l'ouverture des techniciens pourront encourager les questionnements, les réactions, alors qu'un positionnement et des certitudes préétablies empêcheront un dialogue constructif.

Garantir l'influence des propositions élaborées

L'objectif de ces démarches ne se limite pas à un dialogue entre techniciens et non-spécialistes, mais à permettre que des propositions élaborées conjointement puissent être prises en compte et donc influencer des choix politiques et/ou de conception de projet. Trois aspects apparaissent dans ce sens, à partir des deux expériences mentionnées :

- ✓ **L'attitude des élus est fondamentale** : il faut qu'ils soient parties prenantes de la démarche, qu'ils soient convaincus de la plus-value amenée par la prise en compte du point de vue des habitants. De plus, ils doivent disposer d'une capacité de persuasion de leurs collègues élus, des services responsables de la conception technique, qu'ils fassent partie de leur institution ou non.
- ✓ A La Roue et Saint-Nicolas lez Arras, il s'agit de **démarches longues de participation**, étalées sur plusieurs années. Cette régularité des ateliers (généralement mensuelle) permet d'installer une habitude avec tous les acteurs et de garantir le suivi qui sera fait des recommandations provenant d'une démarche réalisée l'année antérieure. A contrario, une démarche de participation limitée à quelques mois apporte moins de garantie sur la prise en compte des propositions élaborées.
- ✓ Enfin, la **qualité des supports de communication** utilisés pour développer et/ou présenter les recommandations est importante. Valoriser le travail mené avec les habitants et leurs points de vue n'en donnera que davantage de force aux yeux des décideurs et concepteurs. Qu'il s'agisse de vidéos, de comptes rendus, de panneaux d'exposition, l'important est de montrer le sérieux des propositions par un mode de communication adapté.

Une publication de Periferia dans le cadre de l'éducation permanente

